



➤ FORMATIONS

DES ELUS LOCAUX

LA MODERNISATION COMPTABLE DANS LE SECTEUR PUBLIC LOCAL : Le cadre budgétaire pour 2024

NOUVEAU et IMPORTANT

Porté par les dispositions de l'article 110 de la loi NOTRe du 7 août 2015 portant expérimentation de la certification des comptes locaux, le secteur public local s'inscrit, depuis quelques années, dans un vaste mouvement de modernisation comptable. Ce mouvement porte, tout à la fois, sur l'élaboration d'un référentiel comptable et des états financiers associés rénovés (bilan, compte de résultat, annexe), sur une réforme des conditions de présentation des comptes aux assemblées délibérantes et sur de nouveaux dispositifs d'appréciation de la sincérité des comptes. Ces dispositifs, fortement articulés, ont pour objectif commun l'amélioration de la qualité des comptes des collectivités locales, et, au-delà, de l'information financière des citoyens.

Objectifs :

- Les enjeux et principales caractéristiques du référentiel budgétaire et comptable M57
- Les conditions de préparation et de bascule au référentiel budgétaire et comptable M57

Programme :

- Un cadre comptable rénové : l'harmonisation des instructions budgétaires et comptables et la généralisation du référentiel M57 au 1er janvier 2024
 - ✓ À terme, un seul référentiel pour l'ensemble des collectivités territoriales
 - ✓ Un référentiel M57 intégrant progressivement les nouvelles normes comptables
 - ✓ La nécessaire prise en compte des caractéristiques des collectivités locales de « petite taille »
 - ✓ Des états financiers M57 rénovés (bilan ; compte de résultat) et novateurs (annexe)
 - ✓ Les conditions de généralisation du référentiel M57 au 1er janvier 2024
- Une réforme de la production et de la présentation des comptes des collectivités locales autour du déploiement du compte financier unique
 - ✓ Un constat partagé : la nécessité de simplifier la présentation actuelle des comptes locaux
 - ✓ Le lancement d'un compte financier unique, d'abord expérimental
 - ✓ Objectifs du CFU expérimental dans le secteur public local
 - ✓ Une trajectoire pluriannuelle de Progrès
- De nouveaux dispositifs de fiabilisation des comptes autour de la certification des comptes locaux
 - ✓ La certification des comptes locaux, objectif majeur en termes de qualité des comptes
 - ✓ L'émergence de « dispositifs alternatifs », pour une approche adaptée à l'hétérogénéité des

le MARDI 14 MARS 2023

de 18h à 22h00.

LENS

48 rue François Gauthier



Intervenant : Didier MANEZ, Spécialiste Formations Finances

Des places sont encore disponibles, Dépêchez-vous !

Les Bulletins d'Inscriptions remplis sont à faire parvenir par mail à :
formation.elus5962@nordnet.fr

